



Médiation Suisse

Une vision – un projet – un processus à l'aube d'une nouvelle décennie

1. Idée directrice

«Médiation Suisse» est un projet d'envergure socio-politique essentiel, à une époque caractérisée par des bouleversements et des conflits. La Suisse possède une longue tradition des bons offices et de la médiation. La FSM désire s'en inspirer et associer les organisations de médiation afin de promouvoir une approche susceptible de soutenir la crédibilité et la qualité de la médiation et d'assurer qu'elle jouisse d'une acceptation large et durable au sein de la société, du monde de l'économie et de la politique.

«Médiation Suisse» n'est pas une nouvelle organisation. Son appellation reflète une volonté d'engagement commun de la part des organisations affiliées et de leurs membres au niveau Suisse. En tant qu'organisme faîtière, la FSM endosse la fonction de représentant fiduciaire de l'engagement collectif, en consultation avec les organisations de médiation.

C'est le processus de stratégie initié par la FSM en concertation avec les organisations membres sous l'appellation «Futurum Mediationis 2014 à 2020» qui est à l'origine de ce projet et qui trouve ici son prolongement et son développement. Par l'engagement collectif de ses membres, ce projet devrait s'ancre encore plus largement et plus profondément dans le paysage social et politique suisse, en tenant compte de sa diversité culturelle.

2. Engagement

«Médiation Suisse» est une idée directrice, une approche, une volonté de s'engager. Ce projet entend mettre en valeur les personnes et les organisations actives dans le domaine de la médiation. Avec un large soutien de sa base, il vise à promouvoir la visibilité et une image positive de la médiation, en développant une position, une communication et une présentation appropriées.

Les médiatrices et les médiateurs, de même que les personnes utilisant cette approche ont une compréhension identique. De manière crédible et reconnaissable, ils font appel aux principes régissant la médiation (dignité humaine, autonomie, libre choix, ouverture, impartialité).

3. Mise en oeuvre

Pour ancrer «Médiation Suisse», il s'agira d'informer sur les possibilités, les chances et les limites de la médiation ; il s'agira de créer la confiance et de préserver la crédibilité en la pratique de la médiation; il s'agira aussi d'un processus d'apprentissage sur la durée.

Afin que «Médiation Suisse» et l'engagement qui y est lié se concrétisent, une réflexion approfondie est nécessaire. La mise en oeuvre sera progressive, jusqu'à fin 2020. Cette perspective temporelle fait que ce projet est également connu sous la dénomination «Médiation Suisse 2020».

En tant que représentant fiduciaire de l'idée directrice, la FSM a l'intention d'aménager les principes directeurs, les Statuts, l'organisation et l'information (y inclus le site internet) de façon à ce qu'ils reflètent de manière plus marquée et plus attractive la conception et l'engagement ressortant du projet «Médiation Suisse».

C'est un défi considérable, mais qui en vaut la peine, pour plus de MEDIATION en Suisse!